

Nom et prénom de l'élève :

Ecole :

POURSUITE DE LA SCOLARITÉ A L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Au titre de l'année scolaire 2017/2018

FICHE RÉCAPITULATIVE DES DOCUMENTS A FOURNIR

Pour la proposition de maintien, de passage anticipé ou pour le recours devant la commission d'appel

(à cocher et à joindre à chaque dossier)

- A** - Une note de liaison explicite, rédigée par l'enseignant et le directeur, qui doit comporter :
- a) le parcours scolaire de l'élève
 - b) les différentes aides apportées durant cette scolarité (photocopie du dernier PPRE)
 - c) les dates des entretiens et les propositions d'aide faites à la famille
- B** - L'avis du psychologue scolaire ou du maître de réseau qui a pris l'élève en charge (en cas de maintien uniquement)
- C** – Des travaux significatifs, de début d'année scolaire et plus récents, de l'élève (dont une production d'écrit)
- D** - Le livret d'évaluation en usage dans l'école
- F** - Une lettre explicative des parents s'ils le désirent (uniquement pour la commission d'appel)
- G** - les comptes rendus des équipes éducatives (le cas échéant)
- H** – Relevé de l'assiduité scolaire

Vous pouvez confier les originaux des cahiers et travaux
de l'élève.
Ils vous seront restitués.